

- Annexe 9.3 –

- La liste des lotissements dont les règles d'urbanisme ont été maintenues (L315-2-1)

- Propriété des Consorts LESUEUR – Lotissement 455 – rue Pasteur – Section AA n°345, 346 et 349 à 354
- Résidence « Le Pressoir »- rue des canadiens - Section AM 340